



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 24

Pouvoirs : 1

Votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le cinq octobre deux mille vingt-trois, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 29 septembre 2023

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) BOULET Janine (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

SUPPLEE :

Fauby Maxime par BOULET Janine (CCVAI)

ABSENTS :

CHAVANNE Pascale (CCVAI) FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

ABSENT EXCUSE :

SIMON Frédéric (CCVAI)

POUVOIR :

MATHELIN Sandra (CCVAI) représentée par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Vente du bâtiment 44 place de l'Europe - St Germain Laval

Préfecture

Date de reception de l'AR: 10/10/2023

042-244200614-DE2023_0510_11-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L52111-10,

Le Président expose à l'assemblée que le bâtiment sis 44 place de l'Europe à SAINT GERMAIN LAVAL ne compte plus qu'un seul locataire (le SAVS ayant libéré le rez de chaussée du local en juillet 2023).

Le Président propose au conseil communautaire d'engager des démarches pour vendre ce bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

ARTICLE 1 : APPROUVE la proposition de vendre ce bâtiment

ARTICLE 2 : DONNE MANDAT au Président pour engager les démarches

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 05/10/2023

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Préfecture le : 10 10 23

et de la publication le : 10 10 23

Le Président,



Préfecture

Date de réception de l'AR: 10/10/2023

042-244200614-DE2023_0510_11-DE